

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
18 janvier 2013  
Français  
Original : arabe

**Assemblée générale**  
**Soixante-septième session**  
Point 105 de l'ordre du jour  
**Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-huitième année**

**Lettres identiques datées du 17 janvier 2013, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent de la République arabe  
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ce qui suit :

L'organisation Al-Qaida poursuit ses opérations criminelles par l'intermédiaire de son bras terroriste en Syrie, le « Front el-Nosra ». Le 16 janvier 2013, deux kamikazes de cette organisation ont fait sauter deux voitures bourrées d'explosifs dans la ville d'Edleb, au nord-ouest de la Syrie, dans une province attenante à la frontière syro-turque. Ce lâche acte de terrorisme a fait 22 morts et 30 blessés, parmi les habitants, et fortement endommagé les maisons et les infrastructures environnantes. Ces deux explosions surviennent à la suite de la tragédie causée par les groupes terroristes qui avaient bombardé l'université d'Alep, faisant 87 morts, dont des étudiants et des civils, contraints de quitter leurs habitations, qui s'étaient réfugiés récemment dans les dortoirs de l'université. Il convient de noter que les agents des forces de l'ordre syriens ont déjoué, ces derniers mois, des dizaines d'attentats-suicide dans des villes et localités syriennes, sauvant ainsi des centaines de civils innocents. Il faut également savoir que l'opération terroriste à Edleb constitue un acte de représailles contre les habitants qui, 48 heures avant le massacre, avaient participé à des marches de protestation, demandant aux terroristes de quitter leur ville, dénonçant leur présence. Les groupes terroristes avaient menacé ces habitants et ceux d'autres villes et localités syriennes d'une vague ininterrompue d'attentats-suicides, cherchant à faire taire ceux qui veulent que cessent le terrorisme et la violence en Syrie. Ces mêmes habitants ont également demandé aux puissances régionales et internationales d'arrêter de soutenir les terroristes et de justifier leurs crimes.

La Syrie se dit à nouveau résolue à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, y compris la résolution 1373 (2001) qui demande à tous les États de prévenir et de réprimer le financement des actes de



terrorisme, de s'abstenir de les faciliter ou d'apporter, directement ou indirectement, quelque forme d'appui que ce soit, actif ou passif, aux terroristes. Elle réaffirme qu'il importe de lutter contre le terrorisme, aucun État ou individu n'étant à l'abri de ses conséquences. Le refus de la part du Conseil de sécurité de condamner ces actes de terrorisme est inexplicable, voire immoral, et ne fait qu'encourager ces groupes à poursuivre leurs tueries et leurs destructions.

Notre gouvernement a proposé un programme en vue d'une solution politique à la crise en cours, fondée sur un dialogue intersyrien, dirigé par les Syriens, seule façon d'instaurer la sécurité et la stabilité dans notre pays, dans la région et dans le monde. La Syrie espère que tous les États qui ont adopté la politique des deux poids, deux mesures et invoquent des arguments faibles pour soutenir les criminels et les assassins rallieront les rangs de ceux qui défendent la vérité et la justice, combattent le terrorisme, le condamnent et prennent les mesures qui s'imposent pour le prévenir.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 105 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Bashar **Ja'afari**

---